Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 062-216207365-20261027-DEC2026_133-AI

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU PAS DE CAL
COMMUNE DE SAILLY SUR LA

DECISION RELATIVE A LA SIGNATURE D'UN DEVIS PORTANT SUR LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE L'ARRIVEE D'EAU DE LA DEPENDANCE DU CHATEAU A LA CONDUITE D'EAU DE LA CHAUFFERIE.

Le Maire de SAILLY-SUR-LA-LYS,

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2026-08 du 21 mars 2026 attribuant une délégation de pouvoir au Maire à toutes les décisions en matière de marchés publics quel que soit leur montant ;

Vu la nécessité d'assurer le suivi des vérifications réglementaires de sécurité ;

Vu la proposition reçue par la société ELECTROTECH ;

DECIDE

ARTICLE 1 : est signé avec la société ELECTROTECH (1676 rue du Fief – 62840 SAILLY-SUR-LA-LYS) un devis relatif aux travaux de raccordement de l'arrivée d'eau de la dépendance du château à la conduite d'eau de la chaufferie, pour un montant de 1092.20 € TTC.

ARTICLE 2 : La présente décision sera communiquée au conseil municipal lors de la prochaine séance. Elle sera reprise au registre des délibérations du conseil municipal et fera l'objet des mesures de publicité réglementaires et ampliation en sera transmise à la Sous-Préfecture de BETHUNE.

Fait à SAILLY-SUR-LA-LYS, le 27 octobre 2026 **DEC2026_133**

Pour le maire empêché,
la première adjointe suppléante
Andrée Herdin

DGS